

**COMPTE-RENDU**  
DE  
**L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**

DE LA  
**VILLE DE GENÈVE**  
**pendant l'année 1859.**

---

Présenté par le Conseil Administratif au Conseil Municipal.

---



**GENÈVE,**

IMPRIMERIE D'ÉLIE CAREY, RUE VERDAINE, 268.

1860



**COMPTE-RENDU**  
DE  
**L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**  
DE LA  
**VILLE DE GENÈVE**  
**pendant l'année 1859.**

---

Présenté par le Conseil Administratif au Conseil Municipal.

---



**GENÈVE,**

IMPRIMERIE D'ÉLIE CAREY, RUE VERDAINE, 268.





**COMPTE - RENDU**  
DE  
**L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**  
DE LA VILLE DE GENÈVE,  
pendant l'année 1859.

---

**MESSIEURS,**

La loi du 5 Février 1849, sur les attributions des Conseils Municipaux et l'administration des Communes, fait un devoir au Conseil Administratif de présenter au Conseil Municipal de la ville de Genève le Compte-Rendu de son administration pendant l'année 1859.

Le Conseil Administratif vient aujourd'hui se conformer à cette prescription de la loi; il suivra l'ordre adopté dans les Comptes-Rendus des années précédentes.

### Personnel.

Pendant l'année 1859, le Conseil Administratif a fait les nominations suivantes:

M. *Haas* Louis a été nommé sous-receveur de l'Octroi.

Ont été nommés à l'emploi de visiteurs à l'Octroi :

MM. *Chappaz* Jean-François.

*Decoster* François.

*Maigre* Louis.

*Chevallier* Marc.

*Ferrier* Laurent.

M. *Dailedouze* Henri a été nommé jardinier du Jardin botanique, et M. *Goëze* sous-jardinier.

Ont été nommés Inspecteurs municipaux :

MM. *Fleuret* Michel.

*Bringold* Christian.

*Druz* Pierre-Constant.

M. *Rossiaud* Bernard a été nommé gardien du Cimetière catholique de la ville de Genève, à Plainpalais.

**État Civil.**

*Mouvement de la population de la Ville de Genève  
pendant l'année 1859.*

*Naissances.*

Masculin.....	469
Féminin.....	486
	Total, 955

*Enfants naturels.*

Masculin.....	42
Féminin.....	46
	Total, 1,045

Soit 81 de plus qu'en 1858.

*Récapitulation.*

Genevois.....	415
Suisses d'autres cantons.....	188
Étrangers.....	442
	Total, 1,045

Naissances à l'étranger transcrites à Genève.....	75
--	----

*Décès.*

Masculin.....	546
Féminin.....	598
	Total, 744

Soit 126 de moins qu'en 1858.

*Morts-nés.*

Masculin.....	18
Féminin.....	8
	Total, 26

Soit 11 de moins qu'en 1858.

Décès à l'étranger transcrits à Genève. 11  
Soit 7 de moins qu'en 1858.

Mariages entre Genevois.....	87
» Genevois et étrangères...	78
» Étrangers et Genevoises..	52
» Étrangers.....	64
	Total, 281

Soit 26 de plus qu'en 1858.

*Plus* : 5 Mariages de citoyens Genevois contractés à l'étranger et transcrits à Genève.

*Divorces* : 3, soit 9 de moins qu'en 1858.

**Place Grenus.**

Le Conseil Administratif a poursuivi pendant l'année 1859 les opérations relatives à la création de la Place Grenus; un tableau spécial, joint au Compte-Rendu des recettes et des dépenses de la Ville pour 1859, présente l'état des dépenses faites jusqu'à ce jour pour la création de cette place.



**Octroi.**

Le produit de l'Octroi en 1859 a été brut de 428,566 fr. 67 cent., soit 32,686 fr. 50 cent. de plus qu'en 1858.

La recette provenant des liquides  
est, en 1859, de..... Fr. 299,847 84  
Elle était en 1858, de..... - 270,617 95

De plus qu'en 1858..... Fr. 29,229 91

Celle du vin du Canton, des autres cantons de la Suisse, de la zone de Savoie et du pays de Gex, était en 1858, de :

51,485 muids 12 pots, produisant.. Fr. 110,203 51

Elle est, en 1859 de :

29,574 m. 79 p. produisant..... - 103,515 50

1,910 m. 53 p. en moins en 1859. Fr. 6,688 01

25 651 m. 85 p. proviennent du Canton.

2,994 » 18 » » des autr. cant. de la Suisse.

78 » 51 » » du pays de Gex.

850 » 25 » » de la zone de Savoie.

29,574 m. 79 p.

23,579 » 42 » sont en blanc.

5,995 » 57 » sont en rouge.

Le droit a été perçu sur les vins  
étrangers, sur..... 25,757 m. 02 p.

Il l'a été, en 1858, sur..... 17,167 » 91 »

De plus qu'en 1858..... 8,569 m. 11 p.

Ils ont produit, en 1859..... Fr. 126,137 74

La recette a été, en 1858, de.. » 84,145 60

De plus qu'en 1858..... Fr. 41,994 14

4,264 m. 01 p. sont en blanc.  
 21,475 » 01 » sont en rouge.

Le droit sur la bière a été perçu,  
 en 1858, sur :

6,154 m. 98 p. qui ont produit. . . » 54,169 25

Il l'a été en 1859 sur :

5,702 m. 15 p. qui ont produit. . . » 51,656 46

452 m. 85 p. de moins qu'en 1858, soit » 2,512 77

5,160 m. 57 p. proviennent du Canton.

57 » 80 » » des autr. cant. de Suisse.

241 » 01 » » de France.

262 » 97 » » de Savoie.

5,702 m. 15 p.

Le droit perçu sur les spiritueux s'est élevé, en 1859,  
 à 25,464 fr. 59 c., soit 5,226 fr. 05 c. de moins qu'en  
 1858.

678 degrés d'alcool d'eau de cerises prov<sup>t</sup> du Canton.

155,155 » » des aut. cant. de la  
 Suisse.

4,940 » » de la France.

12,075 » » de la Savoie.

*Eau-de-vie, Rhum et Esprit <sup>3</sup>/<sub>6</sub>.*

525 degrés d'alcool proviennent du Canton.

6,407 » » des autres cantons de  
 la Suisse.

625,285 » » de France.

1,112 » » de Savoie.

La recette sur les bœufs s'est élevée, en 1859, à  
 55,580 fr. 48 c., soit 2,055 fr. 12 c. de plus qu'en

1858. Le nombre sur lequel le droit d'Octroi a été perçu s'est élevé à 3,175 fr., soit 209 de plus qu'en 1858. Leur poids moyen est de 1,595 livres, soit 12 livres de moins qu'en 1858.

486 proviennent du Canton.

1,819	»	des autres cantons de la Suisse.
555	»	de France.
515	»	de Savoie.

La recette sur les vaches a produit 4,557 fr. 78 c., soit 540 fr. 60 c. de plus qu'en 1858.

Le nombre sur lequel le droit a été perçu s'élève à 755, soit de 108 de plus qu'en 1858; leur poids moyen est de 1,055 livres, soit 54 livres de moins qu'en 1858.

527 proviennent du Canton.

98	»	des autres cantons de la Suisse.
111	»	de France.
199	»	de Savoie.

Les droits ont été perçus sur 19,868 veaux, soit 454 de plus qu'en 1858.

1,508 proviennent du Canton.

462	»	des autres cantons de la Suisse.
1,528	»	de France.
16,570	»	de Savoie.

Ils ont produit 57,749 fr. 20 c., soit 862 fr. 60 c. de plus qu'en 1858.

168 moutons provenant du Canton.

7,156	»	»	des autr. cant. de la Suisse.
554	»	»	de France.
11,458	»	»	de Savoie.

19,516 moutons, ont produit 11,589 fr. 60 c., soit 740 fr. 40 c. et 1,254 moutons de plus qu'en 1858.

787	$\frac{1}{4}$	porcs	provenant	du	Canton.
539	$\frac{1}{2}$	»	»	des	autr. cant. de la Suisse.
720	$\frac{1}{2}$	»	»	de	France.
584	$\frac{1}{2}$	»	»	de	Savoie.
<hr/>					
2631	$\frac{3}{4}$	porcs	ont	produit	8,553 fr. 46 cent., soit
602	fr. 92	c.	et	185	$\frac{1}{2}$ porcs de plus qu'en 1858.

Le droit d'abattage a été perçu sur :

5,174	bœufs.
755	vaches.
2,606	porcs.
19,867	veaux.
19,514	moutons.
72	chèvres.
<hr/>	
45,768	têtes, qui ont produit 18,856 fr. 15 c., soit
1,025	fr. 15 cent. et 2,206 têtes de plus qu'en
1858.	

Il a été abattu à l'abattoir de la Ville :

5,114	bœufs.
726	vaches.
19,585	veaux.
18,994	moutons.
2,548	porcs.
55	chèvres.

La recette totale sur le comestible est, en 1859, de 104, 261 fr. 73 cent., soit 5,570 fr. 81 c. de plus qu'en 1858.

Celle sur le fourrage s'est élevée à 9,410 fr. 67 cent., soit 192 fr. 54 cent. de plus qu'en 1858.

Le droit a été perçu sur :

8,628	$\frac{1}{24}$	moules fédéraux,	bois du lac.
-------	----------------	------------------	--------------

2,858 chars de bois à 1 cheval.  
 829           »           2 chevaux.  
 qui ont produit 14, 985 fr. 75 c., soit 5,117 fr. 21 c.  
 de moins qu'en 1858, et 4,152 fr. 78 c. de moins qu'en  
 1857.

Les différences en plus sont les suivantes :

Fr. 29,229 91 c. sur les boissons.  
 » 5,570 81 » sur les comestibles.  
 » 1,192 54 » sur les fourrages.  
 » 10 45 » sur les expéditions.

---

Fr. 55,803 71 c., de laquelle somme il faut déduire :  
 » 5,117 21 » différence en moins sur le combustible.

---

Fr. 52,686 50 c., total en plus sur l'année 1858.

Les contraventions d'Octroi ont été, en 1859, de 150, soit 25 de plus qu'en 1858. 9 ont été déférées aux tribunaux, et les autres transigées. Le produit des amendes s'est élevé à 2,149 fr. 44 c., soit 929 fr. 98 c. de plus qu'en 1858.

### **Hôtels, Auberges, Cafés, Cabarets et Logis d'ouvriers.**

Le rôle spécial de ces établissements dans la commune de Genève n'a pas été dressé à la fin de l'année 1859 comme précédemment, parce que ces établissements se trouvent répartis dans les diverses catégories déterminées par la loi du 5 Septembre 1859 sur la nouvelle taxe municipale.

Le nombre des hôtels, auberges, cafés, etc. n'est point sensiblement supérieur à ce qu'il était à la fin de l'année 1858.

### **Eclairage de la Ville.**

L'éclairage de la Ville a été amélioré notablement, surtout par le fait que les puits des conduits à gaz ont été vidés plus fréquemment et que le nettoyage des lanternes a été plus régulier qu'auparavant, ce dont on peut remercier la direction de la Société du gaz, qui y a tenu constamment la main.

L'éclairage à l'huile peut être considéré comme complètement terminé, sauf trois reverbères que l'on ne pourrait encore remplacer sans de grands travaux, cependant sous peu, ils n'existeront plus; toutes les parties de la Commune sont maintenant éclairées au gaz.

L'agent chargé spécialement de la surveillance de ce service, a continué à s'acquitter avec conscience de sa tâche, l'on a dû cependant lui adjoindre un aide pris parmi les Inspecteurs municipaux.

### **Nettolement de la Ville.**

Le service de propreté de la Ville a cette année, comme les précédentes, beaucoup laissé à désirer. Cela tient en grande partie à ce que le matériel et le personnel imposés au fermier des boues n'est plus en rapport avec l'étendue de la Ville et avec les exigences de notre époque. A l'occasion du renouvellement du bail de la ferme des boues qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> Janvier 1860, le Conseil Administratif a introduit dans le Cahier des charges de cette ferme quelques clauses qui permettront de rendre ce service plus complet et plus satisfaisant. Le fermier est tenu, en particulier, d'avoir un matériel plus

considérable que précédemment, et le nombre de ses domestiques se trouve en même temps augmenté à proportion. Le Conseil Administratif a cru devoir demander au département de Justice et Police de changer les heures de dépôt des immondices sur la voie publique, afin que les dépôts y demeurent le moins longtemps possible ; il a lieu d'espérer que le but qu'il s'est proposé sera atteint, et il a la ferme intention d'exiger la stricte exécution des conditions du nouveau Cahier des charges.

### Secours contre l'incendie.

Il y a eu pendant l'année 1859, 95 alertes qui se classent ainsi :

#### *Dans la Ville.*

Feux de cheminées ordinaires.....	60
Feux de cheminées inquiétants.....	6
Feux peu graves de jour.....	5
Feux peu graves de nuit.....	5
Feux graves de jour.....	4
Fausses alertes.....	4

#### *Hors de la Ville.*

Secours arrivés sur les lieux.....	7
Alertes en campagne.....	7
Secours contremandés.....	1
Total,	95

Il y a eu 10 veilles de nuit au poste des veilles, et 200 gardes montées au Théâtre.

Le matériel des secours s'est augmenté de quatre petits chars destinés au transport des boyaux en toile. Ces chars seront particulièrement utiles pour les feux dans la banlieue de la Ville.

Le magasin de matériel de la place du Vieux-Collège a été déplacé par suite de la démolition du bâtiment d'école de l'enfance où ce magasin existait. M. Liotard, propriétaire de ce bâtiment en a vendu les matériaux au Conseil Administratif qui en a utilisé une partie pour la construction d'un hangar près de l'entrepôt de Rive.

### **Police municipale.**

Le service dont sont chargés les Inspecteurs municipaux a été fait d'une manière assez satisfaisante. Le nombre de ces employés porté à sept, a permis d'exercer sur toutes les parties de la Commune une surveillance à peu près égale et plus régulière que précédemment.

La Ville est aujourd'hui divisée en six arrondissements, dont six Inspecteurs font à tour de rôle la police. Un septième Inspecteur est chargé de la surveillance de l'éclairage concurremment avec l'agent spécial de ce service, et supplée ses collègues en cas de besoin.

Les contraventions relevées en 1859 s'élèvent au nombre de 784, sur lesquelles

189 ont été annulées pour raisons admissibles.

595 ont donné lieu à des transactions.

---

784

Les contraventions se classent ainsi :

Dégradations aux édifices publics et promenades... 46



Dépôts de balayures à heures indues.....	89
Dépôts de matériaux non autorisés.....	45
Contraventions relatives aux fontaines.....	51
Travaux sur la voie publique non autorisés.....	58
Stationnements d'ânes dans la Ville.....	23
Embarras sur la voie publique.....	198
Travaux non éclairés.....	37
Contraventions relatives pour cours et allées.....	65
Transports d'immondices à heures indues.....	33
Tapis secoués aux fenêtres.....	64
Pont des Bergues (allures défendues).....	17
Vases à fleurs sur les fenêtres sans barrières.....	68
Jets sur la voie publique depuis les fenêtres.....	19
Objets divers.....	21
	784

### **Pêche.**

Il a été pris, pendant l'année 1859, dans la nasse municipale 123 truites pesant 964 livres  $\frac{1}{2}$ , poids fédéral.

La pêche appartenant à la Ville est nécessairement subordonnée aux circonstances qui règlent le barrage du Rhône établi pour le service de la Machine hydraulique; or, cet hiver, le barrage n'a pu être constamment fermé d'une manière complète, parce qu'il convenait de maintenir les eaux à une certaine hauteur, soit pour le service de la Machine hydraulique, soit pour les travaux exécutés sur le Rhône sous la direction du département des Travaux publics. C'est ce qui explique le faible produit de la pêche de cette année.

### Travaux.

La section des travaux du Conseil Administratif a statué, pendant l'année 1859, sur 425 requêtes pour travaux particuliers.

Ces requêtes se répartissent d'après la nature des travaux de la manière suivante :

217	»	relatives à l'établissement d'enseignes.
29	»	à des réparations et reconstructions de maisons.
16	»	à l'établissement de devantures de magasins.
11	»	à l'établissement de trottoirs, marches, corniches.
24	»	à l'établissement de vitrines et étalages.
10	»	à des trapons de caves.
51	»	à des tentes mobiles et abat-jour.
24	»	à des portes, volets, fenêtres.
25	»	à des égouts particuliers.
7	»	à des descentes de toits et sacs.
5	»	à des tuyaux de poêle.
6	»	à des lanternes à gaz.

425 C'est quatre de moins qu'en 1858.

### Bâtiments.

Les dépenses occasionnées pour l'entretien des bâtiments ont dépassé d'une manière notable la somme prévue du Budget, et cette différence provient moins d'une erreur d'appréciation que de l'obligation où s'est trouvé le Conseil Administratif de grouper dans cet article un

grand nombre de dépenses auxquelles il n'a été réservé aucune place distincte.

Telles sont par exemple les dépenses occasionnées par les augmentations ou les créations de salles d'écoles primaires, les divisions en plusieurs degrés de quelques-unes, opérations qui se renouvellent toujours plus fréquemment et qui deviennent chaque jour plus difficiles dans des bâtiments déjà vieux, et dont la distribution intérieure est déjà fort compliquée.

Une seule dépense imprévue a eu pour objet de mettre en valeur l'ancien dépôt du sel dans le bâtiment de Rive, et de le convertir en magasin qui a été loué à MM. Mottes et Lavalette.

Les travaux les plus notables d'entretien ont eu pour but la consolidation des pilons de l'ancienne Machine hydraulique au moyen d'un enrochement; la réparation et le vernissage de la ferblanterie des couverts du Théâtre, du Musée Rath et de Chantepoulet.

### **Immeubles de la donation Grenus.**

Ces immeubles, pour lesquels le Budget ne portait pas de crédit, ont occasionné cette année une dépense assez forte, qui ne se renouvellera probablement pas d'ici à quelques années. Il a été fait dans quelques appartements des réparations de propreté nécessitées pour le renouvellement de locations. Le couvert et les cheminées de la maison de la rue des Granges ont été l'objet de réparations importantes.

### **Travaux sur le lac et sur le Rhône.**

*Quais.* --- Le Conseil Administratif a fait cette année

réparer et recrépir le mur de l'Île Rousseau qui tombait en ruines et dont l'abandon plus prolongé aurait rendu la réparation difficile.

*Ponts.* — Quelques enfoncements de pavés ont nécessité une visite qui a fait constater l'état de pourriture de plusieurs pièces importantes du pont des Frises ; le Conseil Administratif, tout en désirant ne pas faire de grandes dépenses pour des ponts qu'il faudra tôt ou tard refaire presque entièrement, a dû, en vue de la sécurité publique, dépasser notablement les sommes affectées à cet objet.

Le tablier de la passerelle de la Machine a été aussi refait à neuf, mais cette réparation importante n'a pas été fort coûteuse parce qu'on y a employé les bois provenant des ormeaux de la rue des Pâquis.

*Replâlage du pont des Bergues.* — Malgré le prix élevé auquel s'est maintenu le bois de chêne, la somme prévue pour cette seule opération, n'a pas été considérablement dépassée, mais le Conseil Administratif s'est trouvé dans l'obligation d'affecter une somme imprévue considérable au remplacement des pièces de grosse charpente et du sous-platelage. Ces bois qui, dans la précédente réparation du pont en 1854, étaient encore en parfait état, se sont trouvés cette année fortement et généralement altérés, et malgré la plus stricte économie, la plus scrupuleuse attention à conserver tout ce qui pouvait encore l'être, la dépense prévue a été plus que doublée. Quelques petites réparations ont été aussi faites au pont de l'Île Rousseau.

### **Promenades.**

Le Conseil Administratif aurait désiré rester autant que

possible dans les limites assignées au Budget, néanmoins les dépenses relatives aux promenades ont été assez élevées; l'entretien lui-même devient plus coûteux, parce que les promenades sont chaque jour plus fréquentées et exigent la présence continuelle d'un plus grand nombre d'ouvriers. Le Conseil Administratif n'a qu'à citer les travaux les plus notables effectués cette année pour expliquer comment le chiffre prévu a été nécessairement dépassé.

Ce sont : 1<sup>o</sup> Achat de tuyaux de caoutchouc pour l'arrosage. Le Conseil Administratif a fait l'achat de 80 mètres de tuyaux de caoutchouc pour remplacer ceux en toile dont l'usure était complète; cette dépense, fort heureuse, a permis de maintenir la promenade du Lac dans un état constant de fraîcheur et de verdure dans un moment où la chaleur et le manque d'eau desséchaient les campagnes les mieux soignées.

*Loge d'outils.* — Le Conseil a fait établir dans la Promenade du Lac un petit bâtiment en tuf affecté en partie à remiser les outils des jardiniers que l'éloignement des dépôts obligeaient à des pertes de temps et à des courses continuelles.

*Vernissage et arrangement de l'Île Rousseau.* — La barrière de la promenade de l'Île Rousseau a été entièrement revernée à neuf, opération qu'elle n'avait pas subie depuis bien des années, il en a été fait autant aux bancs; après les réparations préalables et urgentes de la menuiserie et de la serrurerie, le Conseil Administratif a profité pour l'exécution de ces travaux, du temps pendant lequel le pont des Bergues était fermé à la circulation, afin de priver le moins possible la population d'une promenade aussi goûtée.

*Promenade Bonivard.* — Le nivellement opéré par l'Etat au bas de la rampe des Pâquis, à la rue Bonivard et à l'entrée de la rue Levrier, avait rendu le nivellement de la petite promenade située entre la rue Lévrier et la rue Bonivard absolument indispensable, le Conseil en a profité pour enclore cette promenade d'une petite palissade en échelas vernis, et pour lui faire subir quelques autres améliorations désirables.

### **Egouts.**

Les travaux relatifs aux égouts ont été assez considérables. Nous ne ferons que citer la reconstruction des égouts de derrière St-Germain, du Fort-de-l'Écluse à la Madeleine, des Barrières, de la Vallée du Collège à la rue Verdaine.

Enfin le Conseil Administratif a dû faire achat d'avance de quelques plateaux à gouffres en granit, et de quelques sacs dont les modèles spéciaux aux usages municipaux ne se trouvent pas dans le commerce.

### **Horloges.**

Les horloges en général ont été l'objet de quelques petites réparations; l'horloge de St-Gervais a été nettoyée complètement.

L'horloge de Rive a été reconstruite en vue de l'éclairage; ce travail a été heureusement effectué sans grande difficulté et fort au-dessous des devis présentés au Conseil Municipal.

### **Cimetières.**

Les dépenses pour l'entretien des Cimetières ont dépassé un peu les prévisions.

L'établissement d'un puits au Cimetière du Lazaret n'a point répondu à ce qu'on avait lieu d'en attendre. Bien qu'il eût été creusé à une profondeur considérable, l'eau n'y est point arrivée, et afin d'éviter des accidents ce puits a dû être comblé. L'Administration a été obligée de faire conduire au Cimetière de l'eau dans des bossettes pour l'arrosage des plantations et pour l'usage des employés, pendant une partie de l'été.

Le Conseil Administratif a accordé pendant l'année 1859, quatre concessions pour des tombes en dehors des conditions ordinaires des sépultures, dans le Cimetière du Lazaret.

### **Machine hydraulique.**

Beaucoup de petits travaux ont été effectués dans le but de donner plus de régularité à la marche de la Machine, et de maintenir pendant les hautes eaux sa puissance au niveau des besoins; plusieurs études ont été faites à cet égard, et le Conseil Administratif a décidé la pose de caisses étanches qui permettent les réparations des pompes en toute saison; les dépenses relatives à ce travail ont été portées au Budget de 1860. Le Budget de 1859 mettait à la disposition du Conseil Administratif une somme destinée spécialement au remplacement et à l'amélioration des appareils de distribution; les travaux les plus importants faits à cet égard ont été exécutés à la Petite-Fusterie, au haut de la Tertasse. Nous noterons aussi l'établissement d'une bouche d'incendie à la Voie-Creuse et le remplacement des robinets de plusieurs des anciennes bouches.

Il serait du reste difficile de distinguer complètement les dépenses qui concernent uniquement l'entretien de celles qui s'appliquent aux améliorations. Chaque renouvellement de pièces ayant été l'objet d'améliora-

tions et de modifications avantageuses. Nous devons cependant rappeler l'établissement de bouches d'arrosage le long du Grand-Quai. Ce système de bouches lorsqu'il sera plus répandu, dans la Ville, donnera lieu, nous avons lieu de l'espérer à d'importants perfectionnements, à de réelles économies dans le service de l'arrosage.

Le barrage a aussi donné lieu à quelques travaux ; on a exhaussé les deux petites digues latérales d'amont, et établi sous le pont une portion de barrage en poutrelles horizontales beaucoup plus solides et d'un meilleur aspect que l'ancien système.

Enfin le Conseil Administratif, en se conformant à l'arrêté du 17 Mai 1843, a fait poser les conduites nécessaires pour mener l'eau :

De la Fosse-aux-Ours à la propriété de M. Raisin à St-Jean.

Du bas de la Prairie, route de Lyon, à la maison Rochevallier.

De Cornavin à la maison Paccard et Bétems, nouvelle rue Chantepoulet, en reliant cette conduite à celle du Cendrier.

Nous devons faire remarquer aussi la grande extension donnée à l'établissement des bouches à eau en vue de l'arrosage à la lame; ces bouches montées d'après un modèle spécial, et peu coûteux, étudié dans les ateliers de la Machine, ont été posées le long de la rue du Rhône, du Grand-Quai, de la rue de Rive et des Chaudronniers. Des essais ont été continués pour appliquer ce type de bouche comme bouches d'incendie.

### **Chaussées.**

*Pavés.* — Le Conseil Administratif, outre l'entretien



ordinaire, a affecté la plus grande partie des ressources dont il disposait, au repavage et nivellement du quai des Étuves, et de la rue de Cornavin.

*Entretien des routes.* — Malgré tous les soins du Conseil Administratif et l'institution de cantonniers chargés d'arrondissements spéciaux, le service des routes a été fort coûteux. A mesure que les maisons se construisent dans les nouveaux quartiers, les rues macadémisées deviennent forcément l'objet de travaux nombreux, et d'un entretien continu. La Ville a été chargée cette année de la rue du Mont-Blanc, de la place de Cornavin, de la place Neuve et de la partie de la route de Carouge, de Neuve à l'extrémité de la Commune. Ces rues ont dû subir un travail complet d'améliorations, et ont nécessité l'emploi de quantités considérables de macadam.

*Trottoirs.* — Quelques trottoirs, et surtout ceux en asphalte, ont dû subir cette année d'assez fortes réparations; celui amont de la rue de Cornavin a été entièrement rétabli à neuf.

Aucune somme n'avait été prévue pour l'établissement des nouveaux trottoirs; le Conseil, pour se conformer au Cahier des charges de la vente des terrains des fortifications, s'est cependant trouvé dans l'obligation de construire, sur la demande instante des propriétaires, la plus grande partie des trottoirs d'un des côtés de la rue du Mont-Blanc, et quelques autres, place Bel-Air, Longemalle, Cornavin, Chantepoulet et rue Bonivard, la moitié des frais d'établissement de ces trottoirs seulement incombe à la Ville; mais les rentrées se font malheureusement avec lenteur, et quelques-unes même n'ont pas pu être effectuées avant le règlement définitif des comptes de l'année.

### **Petite Voirie.**

Cet article n'a pas donné lieu à des travaux considérables, quelques urinoirs ont été rétablis ou réparés. — Le Conseil Administratif espère arriver bientôt, pour ce genre d'établissement, à un modèle commode, facile à nettoyer et d'un aspect agréable.

*Neiges.* — Le Conseil Administratif n'a pas besoin de rappeler que cet hiver a donné lieu à une dépense considérable pour l'enlèvement des neiges; aussi la somme prévue au Budget a-t-elle été neuf fois dépassée.

### **Travaux extraordinaires.**

Nous ne pouvons terminer la partie de ce rapport relative aux travaux, sans rappeler les grands travaux exécutés cette année en dehors de ceux d'entretien habituel.

*Rue du Rhône.* — L'égout de la rue du Rhône, arrivé l'année dernière jusqu'en face de l'hôtel de la Balance, a été poursuivi jusqu'à sa jonction avec celui du Grand-Quai, dans des dimensions suffisantes pour qu'il puisse être visité et facilement parcouru par les ouvriers; on a établi aussi des conduites hydrauliques d'un diamètre suffisant pour concourir, avec celles de la Rue-Basse, à l'alimentation des quartiers extrêmes de Rive et du quai des Eaux-Vives.

Un nivellement, un pavage et des trottoirs munis de bouches d'arrosage ont complété cet ensemble de travaux. L'achèvement simultané du beau bâtiment de la Banque Générale Suisse a contribué à donner à cette rue un aspect tout nouveau.

*Rue de Rive.* — Le même ensemble de travaux, égouts, conduites hydrauliques, trottoirs, nivellement, pavage et bouches d'arrosage, a été effectué dans la rue de Rive; le nivellement a dû s'étendre fort loin afin de faire disparaître un dos d'âne défectueux et régulariser la pente d'entrée de la rue.

*Rue des Chaudronniers.* — La rue des Chaudronniers a été nivelée, pavée, l'égout en a été reconstruit à neuf. La conduite de gaz déplacée, et la conduite d'eau remplacée par un calibre plus fort destiné à desservir en partie les nouveaux quartiers des Tranchées. Le nivellement a nécessité le déchaussement des maisons Turrettini et Lüscher, et a donné lieu, pour cette dernière, à quelques travaux qui ont été réglés à l'amiable par le propriétaire et par la Ville.

*Fontaine.* — La fontaine de la rue Bonivard, entreprise l'année dernière, est maintenant achevée. Ce petit monument a bien réussi et paraît être favorablement apprécié par le public.

### **Bâtiments du Culte et de l'Instruction.**

Les restaurations commencées l'année dernière par M. l'architecte Blavignac sur la face Sud de St-Pierre ont été terminées après une longue interruption; le plancher entièrement pourri par les champignons a été remplacé par un dallage en ciment de la Porte de France. — L'école primaire établie dans le bâtiment du Consistoire a dû en être ôtée pour faire place aux nouveaux bureaux, elle a été transférée dans les Macchabées; cette opération ne peut du reste être considérée que comme provisoire,

l'emplacement actuel étant défavorable à beaucoup d'égards.

### Dépenses imprévues.

Au moment du passage des troupes françaises à Culoz, pour la guerre d'Italie, le Conseil fédéral a envoyé à Genève l'État-major de la 5<sup>me</sup> Division de l'armée fédérale, sous le commandement de M. le colonel Ziegler; le Conseil Administratif a dû établir les bureaux de l'État-major et faire aussi quelques préparatifs pour loger des troupes. — Ces travaux qui n'ont pas eu d'utilité immédiate, ont trouvé au contraire leur application dans les circonstances actuelles, et ont fort heureusement initié et préparé le Conseil aux opérations bien plus considérables qu'il a été appelé à faire cette année.

### Orphelins.

Au 31 Décembre 1858, l'Administration municipale subvenait aux frais d'apprentissage de 55 orphelins.

Il en a été contracté en 1859:	18 nouveaux.
	<u>51</u>

*A déduire :*

Apprentissages terminés ou rompus	
en 1859.....	<u>14</u>
Reste au 31 Décembre 1859..	37

Classés comme suit :

*Jeunes garçons :*

- 2 graveurs.
- 2 menuisiers.
- 6 horlogers.
- 1 gainier.
- 1 fabricant de limes.
- 1 bijoutier.
- 1 tapissier.
- 1 négociant.
- 1 cordonnier.

---

 16
*Jeunes filles.*

- 2 polisseuses.
- 5 lingères.
- 2 horlogères.
- 1 chainiste.
- 6 tailleuses.
- 1 faiseuse de charnières.
- 1 modiste.
- 1 courtepointière.
- 2 demoiselles de magasin.

---

 21
**Écoles d'horlogerie.**

*Rapport de la Commission, lu à la séance de distribution des prix, le 15 Août 1859.*

Le Règlement des Écoles d'horlogerie appelle la Commission à présenter à la séance de ce jour son rapport

sur la conduite et les progrès des élèves pendant l'année scolaire, c'est de cette obligation que nous venons nous acquitter.

Les cinq classes dirigées par MM. Terroux, Dailedouze, Boiteux, Verdan et Reymond, et celle des demoiselles sous la direction de M. Besson et M<sup>me</sup> Robert font ensemble un total de soixante et quinze élèves, qui tous, à peu d'exception, ont pris part au concours de cette année. Ceux des élèves qui n'ont pas concouru étaient entrés depuis trop peu de temps pour pouvoir présenter leurs ouvrages, mais la Commission a pu reconnaître en eux les capacités nécessaires pour devenir ouvriers.

Messieurs, il devient inutile cette année de suivre en détail comme aux précédentes, la marche, les progrès, la conduite des élèves; la surveillance de chaque jour établie sur toutes les classes, l'enseignement, la régularité de tous les maîtres, sans exception, n'oblige plus aujourd'hui d'entrer dans certains détails de confection, qui, s'ils laissent encore à désirer, sont trop réduits pour prendre place dans ce rapport.

Messieurs, les maîtres ayant parfaitement compris leur mandat pour tout ce qui concerne l'enseignement, ne manqueront pas, nous l'espérons, de réaliser l'attente de la Direction: seulement elle leur réitère en ce jour la nécessité et l'obligation pour eux de maintenir l'ordre, la régularité pour les heures de travail; en un mot, cette discipline si nécessaire dans une grande réunion d'élèves, qui seule permet de suivre avec fruit leur enseignement; ils doivent aujourd'hui reconnaître que trop de condescendance vis-à-vis de quelques élèves difficiles, ne fait nulle impression sur eux, et ne les ramène point à l'observation des règlements, qu'enfin, il faut employer la sévérité.

La Classe des demoiselles a présenté cette année des

progrès; les ébauches, les finissages en particulier pour leurs premiers étaient bien; les balanciers, raquettes et repassages de barillets, sont mieux; qu'elles persévèrent dans l'apprentissage de ces parties détachées de la montre, elles leur seront productives un jour, car la fabrique utilise constamment ces diverses industries qui sont certainement préférables et plus sûres que d'autres, où elles se laissent quelquefois entraîner par l'attrait d'un gain plus prompt, mais qui ne se réalise pas toujours.

Les ouvrages confectionnés par les cinq divisions des Classes de jeunes gens ont été satisfaisants; les ébauches, pignons, finissages, cadratures et échappements divers, sont généralement bien, et faits plus proprement que les années précédentes; que ces élèves persévèrent dans leurs travaux: quelques années d'assiduité encore, ils en recueilleront les fruits et viendront, comme leurs devanciers, compléter les vides dans notre industrie nationale, et maintenir toujours la belle réputation de l'horlogerie genevoise.

Qu'ils pensent aussi que quelle que soit un jour leur destination, qu'ils travaillent au pays, ou qu'ils veuillent visiter l'étranger, ils seront certains qu'avec leurs talents, leurs connaissances acquises dans nos institutions et l'aptitude au travail d'obtenir la prospérité, et à faire ainsi toujours plus apprécier l'enseignement que leur a facilité la ville de Genève.

Ils peuvent même dès aujourd'hui apprécier par des faits récents la considération acquise à nos Écoles, ils voient des jeunes étrangers que leurs parents envoient, et souvent à grands frais, pour étudier avec eux; d'autres, pour qui leurs parents avaient redouté nos Classes vu le nombre d'élèves, ou qui espéraient obtenir moins de temps et de frais en les plaçant dans des ateliers particuliers, ou d'autres qui avaient quitté pour des cas les plus

futiles, et qui tous se sont trouvés heureux d'avoir pu être réintégrés dans leur classe; ils sont venus ainsi constater qu'ils reconnaissaient l'excellence de cette institution par la surveillance exercée sur tous, par les talents des maîtres et ce classement en divisions séparées, qui excite l'émulation et assure des progrès *réels* dans l'art si difficile de l'horlogerie.

## RAPPORT

*du Jury pour les Écoles d'horlogerie de la ville de Genève.*

Chargé par mes collègues du Jury de présenter un petit rapport de l'examen que nous avons fait des ouvrages de l'École, je dois dire de prime abord que leur ensemble nous a paru fort satisfaisant.

Je parlerai en particulier des ébauches de répétitions et de chronomètres, soit de la première soit de la deuxième classe. Nous les avons spécialement remarquées et mentionnerons ici leur propreté, la régularité de leurs ajustements.

Les classes de finissages, d'échappements à ancre et de cadratures méritent aussi des éloges, et dans celles-ci comme dans les premières dont je viens de parler, plusieurs élèves se sont distingués relativement au peu de temps qu'ils sont en apprentissage.

Maintenant je passerai aux diverses observations que nous avons été à même de faire dans le détail des mobiles. Ceci est à l'adresse des maîtres comme des élèves et nous désirons qu'ils en prennent bonne note.

1<sup>o</sup> En général les tarauds des vis de ponts nous ont paru trop petits ou trop fins eu égard aux dimensions des platines dans lesquelles elles sont fixées.



2° Dans les ébauches, la plupart des couverts de barillets ne tenaient pas suffisamment dans leurs crans, faute d'avoir la forme voulue à leur circonférence ou par manque de force dans la fermeture.

3° A trois finissages venant de l'École des demoiselles, quelques engrenages ont paru faibles.

4° Dans les échappements à ancre plantés, et au nombre de quatre, nous en avons remarqué *un* qui était fort bien réussi, mais dont la roue mal creusée et mal adoucie faisait ombre au tableau. Quant aux trois autres, ils laissaient quelque chose à désirer dans la régularité de leurs fonctions. De plus, les ancres n'étaient pas d'équilibre.

Voilà notre critique, et certes elle est légère. C'est que notre satisfaction a été d'un grand poids dans la balance. Nous le disons hautement, il y a progrès, amélioration dans les ouvrages des élèves de notre École. Cela a été de toute évidence pour ceux des membres du Jury qui en avaient déjà fait partie antérieurement.

Nous engagerons donc les parents qui ont l'intention de faire apprendre l'industrie nationale à leurs enfants de profiter des avantages qu'offre l'École d'horlogerie. Placée comme elle l'est, sous la surveillance d'une Commission consciencieuse, et sous le puissant patronage du Conseil Administratif, que pourrait-on désirer de plus comme garantie et comme sécurité.

## ÉCOLES D'HORLOGERIE.

## PRIX DE CONCOURS DE 1859.

## ÉCOLE DES JEUNES FILLES.

*Ébauches.*Accessit. M<sup>lle</sup> Favre.*Finissage.*1<sup>er</sup> prix. M<sup>lles</sup> Annereau Adèle.  
2<sup>me</sup> » Still Marie.  
» Grandjean.*Raquetterie.*2<sup>me</sup> prix. M<sup>lle</sup> Roesgen Élise.*Fraisage de barillets.*Accessit. M<sup>lle</sup> Mérienne Anna-Louise.*Balanciers.*Accessit. M<sup>lle</sup> Corbaz.

## ÉCOLE DES GARÇONS.

## CLASSE DE BLANC.

1<sup>re</sup> division.*Ébauche de répétition.*

1 <sup>er</sup> prix.	Clerc <i>Ernest.</i> Et mention honorable.
2 <sup>me</sup> »	Fischer.

*Ébauches de mouvements.*

1 <sup>er</sup> prix.	Devaux <i>Maximilien.</i>
1 <sup>er</sup> accessit.	Longchamp <i>Charles.</i>
2 <sup>me</sup> „	Meylan <i>Ami.</i>

2<sup>me</sup> division.*Ébauches et pignons.**Pignons.*

1 <sup>er</sup> prix.	Burnier <i>Ernest.</i>
-----------------------	------------------------

*Chronomètres.*

1 <sup>er</sup> prix.	} égaux.	Baud <i>Louis.</i>
		Bezzi <i>Raphaël.</i>
2 <sup>me</sup> „	} égaux.	Roussillon <i>Louis.</i>
		Annen <i>George.</i>

*Répétitions.*

1 <sup>er</sup> prix.	Williams <i>David.</i>
-----------------------	------------------------

2 <sup>me</sup> »	} égaux.	Pellet <i>Alfred.</i>
» »		Malsch <i>Jean-Louis.</i>
» »		Lambert <i>Jean.</i>
2 <sup>me</sup> acc.	} égaux.	Junod <i>Louis.</i>
		Sprenger <i>Maurice.</i>

## CLASSE DE FINISSAGE.

*Chronomètres.*

1 <sup>er</sup> prix.	Guyot.	
2 <sup>me</sup> »	} égaux.	
		Deriaz <i>Louis.</i>
		Glaser <i>Marc.</i>
Accessit.	Vanier.	
»	Hausauer.	

*Mouvements simples.*

2 <sup>me</sup> prix.	Hess.
Accessit.	Paiche.

## CLASSE DE CADRATURE.

1 <sup>er</sup> prix.	Still <i>Albert.</i>	
2 <sup>me</sup> »	} égaux.	
		Bertholet <i>David.</i>
		Rumpf <i>Jacques-Philippe.</i>

## CLASSE DES ÉCHAPPEMENTS.

*Échappement à ancre.*

1 <sup>er</sup> prix.	Gros <i>Frédéric.</i>
Accessit.	Castellaz <i>Louis.</i>
Mention honor <sup>le</sup> .	Pautex <i>Élie.</i>
»	Robin <i>Adolphe.</i>

*Échappement à cylindre.*

2<sup>me</sup> prix.            *Moynat Gaspard.*  
 Accessit.           *Baron Henri.*

---

**PRIX DE BONNES NOTES.**

## ÉCOLE DES JEUNES FILLES.

1<sup>er</sup> prix. } égaux. *Grandjean Susanne.*  
           }            *Annereau Adèle.*  
 2<sup>me</sup> »    *Court Alexandrine.*  
           »            *Mérienne Anna.*  
           »            *Benoit Laure.*

---

## ÉCOLE DES GARÇONS.

## CLASSE DE BLANC.

1<sup>re</sup> division.

1<sup>er</sup> prix.            *Dimier Jules.*  
 2<sup>me</sup> »            *Mauris Louis.*  
 3<sup>me</sup> »            *Roux John.*  
 4<sup>me</sup> »            *Cordier John.*

2<sup>me</sup> division.

1 <sup>er</sup> prix.	Lany <i>Joseph.</i>
»	Zumbach <i>Pierre.</i>
2 <sup>me</sup> prix.	Baud <i>Louis.</i>
»	Bezzi <i>Raphaël.</i>
»	Williams <i>David.</i>
»	Loroux <i>Jacques.</i>

## CLASSE DE FINISSAGE.

1 <sup>er</sup> prix.	Guyot <i>Alfred.</i>
»	Perret <i>Auguste.</i>
2 <sup>me</sup> prix.	Vanier <i>Louis.</i>
»	Émery <i>Alexandre.</i>
»	Glaser <i>Marc.</i>

## CLASSE DE CADRATURE.

1 <sup>er</sup> prix.	Still <i>Albert.</i>
»	Furet <i>Louis.</i>
2 <sup>me</sup> prix.	Livet <i>Marc.</i>
»	Fornet <i>Charles.</i>

---

**Écoles primaires.**

Les examens semestriels et les concours ont fourni dans le plus grand nombre des classes, de bons résultats. Nos écoles sont actuellement dans une bonne voie, due, nous le constatons avec plaisir, aux efforts des fonctionnaires qui les dirigent.

Le Conseil Administratif a dû s'occuper de demandes faites par le département de l'Instruction Publique pour obtenir des locaux d'école aux Pâquis et aux Grottes. Jusqu'à ce jour, le Conseil Administratif n'a pu parvenir à satisfaire à la juste réclamation de l'Autorité scolaire. La création de nouvelles classes, mieux réparties dans les différents quartiers de la Ville, devient de plus en plus nécessaire; le quartier des Pâquis surtout éprouve, sous ce rapport, le besoin le plus pressant d'une école de filles et d'une école de garçons.

Au 31 Décembre 1859, les Écoles primaires contenaient 1,664 élèves répartis comme suit:

*Garçons.*

Écoles de Bel-Air et Terreaux du Temple . . .	270
» Saint-Antoine . . . . .	159
» Grottes . . . . .	156
» Chantepoulet . . . . .	255
	<hr/>
Total,	820

*Filles.*

Écoles de la Grenette . . . . .	241
» des Corps-Saints . . . . .	161
» du Cendrier . . . . .	219
» de la Taconnerie . . . . .	140
» des Grottes . . . . .	85
	<hr/>
Total,	844

### Écoles de l'enfance.

Le Conseil Administratif a fait d'inutiles recherches pour un local convenable à l'établissement d'une école de l'enfance en remplacement de celle de la rue de Cou-tance, supprimée par suite des démolitions opérées pour la place Grenus. Le nombre de ces écoles se trouve, en conséquence, réduit à deux, et ces établissements sont malheureusement trop restreints pour recevoir tous les enfants qu'on désire y placer.

Le bâtiment servant à l'École de l'enfance qui existait à la place du Vieux-Collège ayant été démoli par ordre du département des Travaux Publics, M. le pasteur Lio-tard, à qui appartenait cet établissement, a demandé au Conseil Administratif de lui accorder pour cette école l'usage du petit bâtiment élevé sur la promenade de St-Antoine pour une destination semblable. Le Conseil Administratif a acquiescé à la demande de M. Liotard à charge par lui de pourvoir à toutes les dépenses quelconques de son école.

### École industrielle.

Le nombre des élèves inscrits a été le suivant :

	Réguliers.	École d'horlogerie.	Total.
Arithmétique.....	51	14	65
Division inférieure.....	53	20	53
» moyenne.....	7	5	10
» supérieure.....	4	1	5
Externes.....			51
	97	58	186



L'année dernière (1858-59), nous comptons d'élèves inscrits :

Réguliers, 85; écoles d'horlogerie, 45; externes, 45.  
Total, 171.

Le nombre des réguliers et des externes a donc augmenté cette année, tandis que celui des élèves d'école d'horlogerie a légèrement diminué.

La discipline a été très-bonne, une seule plainte est parvenue au Directeur.

Sous le rapport des études, la Division moyenne s'est particulièrement distinguée, surtout dans les études algébriques.

Les élèves de l'École d'horlogerie ont encore montré cette année une infériorité marquée dans les études.

La Division inférieure s'est montrée remarquablement faible pour le dessin.

### **École des Beaux-Arts.**

Le nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles des Beaux-Arts cette année est, à peu de chose près, le même que l'année dernière, et le résultat des concours a permis de constater de réels progrès dans l'ensemble des études.

Sur la proposition d'un de ses membres, le Conseil Municipal a décidé qu'il serait institué une Commission des écoles des Beaux-Arts. Cette Commission nommée par le Conseil Administratif et composée d'hommes très-compétents aussi bien au point de vue artistique qu'au point de vue industriel, a suivi toujours d'une manière pratique la marche de l'enseignement dans ces écoles.

## CLASSE DES DEMOISELLES.

Cette école a compté 82 élèves ainsi réparties quant à leur profession :

- 25 peintres.
- 15 institutrices.
- 5 graveuses.
- 2 horlogères.
- 1 modiste.
- 1 musicienne.
- 33 sans profession déterminée.

La tenue de cette école, sauf quelques rares exceptions, a été bonne. L'on y a remarqué cependant encore trop d'arrivées tardives et d'absences non motivées.

Le petit nombre de prix qu'a décernés dans les trois premières divisions, le Jury du concours des classes des Demoiselles n'est point une preuve d'infériorité de ces divisions.

Le Jury, au contraire, s'est montré satisfait des dessins de concours et a trouvé le résultat général très-bon, mais ne trouvant pas d'ouvrages très-supérieurs à la moyenne, il a restreint le nombre des prix, tout en faisant mention des progrès généraux de ces trois divisions.

Le Conseil Administratif a vu avec peine, qu'un nombre relativement assez considérable d'élèves se fussent abstenues de concourir.

## ÉCOLE DE MODELAGE.

Vingt-sept élèves, dont dix anciens, ont composé cette école qui a compté en moyenne vingt jeunes gens.

La discipline a été bonne et plusieurs élèves ont fait des progrès satisfaisants.

#### ÉCOLE DE LA FIGURE.

Pendant cette année scolaire, la moyenne des élèves a été de 95, 74 seulement ont concouru.

Les graveurs sont en forte majorité; les peintres en émail et les bijoutiers sont en petit nombre.

Le nombre des élèves de l'École de la bosse a augmenté.

Le Jury a témoigné sa satisfaction de l'ensemble des dessins de concours dont la moyenne est bonne.

La discipline de la classe laisse encore bien à désirer; il est à regretter en outre que plusieurs chefs de famille ou d'atelier autorisent trop souvent des absences pour de légers motifs. La discipline générale et l'avancement de l'élève ne peuvent manquer d'en souffrir.

#### ÉCOLE D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENT.

Cette école a compté 73 élèves.

Dans le courant de l'année, 44 élèves sont sortis et ont été immédiatement remplacés par un pareil nombre.

Comme l'année dernière et pour les mêmes raisons, la stagnation des affaires de notre fabrique d'horlogerie et la grande impulsion qu'a acquise la construction de bâtiments, les élèves appartenant à la fabrique se sont trouvés en forte majorité.

Tandis que l'ouvrage des bijoutiers et des graveurs se ralentissait, et que les apprentis de ces deux parties pouvaient facilement fréquenter l'école d'une manière assidue et y séjourner plus longtemps pour se perfectionner, les jeunes gens voués aux industries relatives à la bâtisse sé-

journaient moins longtemps dans l'école, parce qu'aussitôt qu'ils possédaient les éléments du dessin d'architecture, ils trouvaient de l'emploi dans des bureaux d'entrepreneurs.

Espérons que la fréquentation plus suivie de l'École, due momentanément à une cause regrettable pour notre fabrique tournera plus tard au profit de celle-ci.

Les élèves de l'École se divisent comme suit, d'après leurs diverses professions :

58	graveurs.
15	bijoutiers.
7	architectes.
4	ménusiers.
1	ébéniste.
2	peintres en bâtiment.
2	lithographes.
2	serruriers.
1	charpentier.
1	joailler.
1	plâtrier.
1	marbrier.

La discipline générale de l'école continue à être bonne, et les élèves font preuve pour la plupart de la plus louable assiduité.

#### ACADÉMIE D'APRÈS NATURE.

Le cours de l'*Académie de dessin d'après nature* au Musée Rath de 1858-59 a compté 45 inscriptions.

Elles se composaient de 25 Genevois, 6 Suisses d'autres cantons et 12 Étrangers, et comptaient 25 peintres, 1 sculpteur, 15 graveurs, etc.

L'ordre de cette école, comme à l'ordinaire, n'a rien

laissé à désirer et l'assiduité a été en moyenne plus grande que les années précédentes, ce qui tient probablement au chômage dans les ateliers.

L'Académie a été privée cette année de l'étude du modèle-femme, qui entre dans le programme du cours pour un quart à un cinquième.

Cette lacune a été vivement sentie surtout par les peintres sur émail pour lesquels cette étude est d'une grande utilité. Mais force a été de la subir, le Professeur n'ayant pu rencontrer aucun sujet qui pût convenir à cet enseignement.

## PRIX DE CONCOURS DE 1859.

---

### ÉCOLE DES DEMOISELLES.

#### *Groupe d'après Lesueur.*

2 <sup>me</sup> prix.	M <sup>lles</sup> Courier <i>Louise.</i>
Accessit.	» Lagier <i>Apolline.</i>
Conférente.	» Dunand <i>Anna.</i>

#### *Académie.*

Accessit.	M <sup>lles</sup> Staiger <i>Adèle.</i>
Conférente.	» Tissot <i>Isabelle.</i>

#### *Grande tête.*

2 <sup>me</sup> prix.	M <sup>lle</sup> Curval <i>Louise.</i>
-----------------------	--

*Petite tête ombrée.*

1 <sup>er</sup> p. ix.	M <sup>lles</sup> Demole <i>Amélie.</i>
2 <sup>me</sup> »	» Durand <i>Marie.</i>
Conférente.	» Gerbel <i>Augusta.</i>

*Tête au trait.*

1 <sup>er</sup> prix.	M <sup>lles</sup> Chomel <i>Augustine.</i>
2 <sup>me</sup> »	» Challand <i>Rosine.</i>
Accessit.	» Mercier <i>Anna.</i>
Conférente.	» Crot <i>Jenny.</i>
»	» Grandchamp <i>Emma.</i>

## ÉCOLE DE MODELAGE.

*Bas-relief, figure de femme.*

2 <sup>me</sup> prix.	Plissonnier <i>Julien.</i>
Accessit.	Coray <i>Constantin.</i>

*Demi-figure. Le Christ et la Vierge.*

Conférent.	Favre <i>Louis.</i>
------------	---------------------

*Tête d'Homère, haut-relief.*

Prix.	Tivolet <i>Jules-François.</i>
Accessit.	Solbrig <i>René.</i>
»	Töpffer <i>Charles.</i>

*Profil d'Antinoüs bas-relief.*

Accessit.	Metton <i>Jean-Louis.</i>
Conférent.	Junod <i>Édouard.</i>
»	Vulliety <i>Marc-Élie.</i>

*Ornements.**Fragment de frise.*

1 <sup>er</sup> prix.	Vogt <i>Arthur.</i>
2 <sup>me</sup> »	Duchosal <i>Benjamin.</i>



## ÉCOLE DE LA FIGURE.

*Académie d'après la bosse.**Vénus de Milo.*

Médaille d'encouragement. Badel.

*Tête d'après la bosse (Néron).*

1 <sup>er</sup> prix.	Chomel.
2 <sup>me</sup> »	Durant.
Accessit.	Pautex.

*Académie d'après la gravure (Laocoon).*

1 <sup>er</sup> prix.	Benoit.
2 <sup>me</sup> »	Gaillepan.
Conférent.	Gauthier.

*Grande tête ombrée.*

1 <sup>er</sup> prix.	Fleuret.
2 <sup>me</sup> »	Tivolet.
3 <sup>me</sup> »	Jacob.
Accessit.	Julien.
»	Gillet.

*Petite tête ombrée.*

1 <sup>er</sup> prix.	Larchevêque.
2 <sup>me</sup> »	Roullier.
Accessit.	Sylvestre.
Conférent.	Ressegueire.
»	Lancoud.
»	Berthet.

*Petite tête, ombre légère.*

1 <sup>er</sup> prix.	Perrier.
2 <sup>me</sup> »	Mégard.
3 <sup>me</sup> »	Fulliquet.
Accessit.	Borrel.
1 <sup>er</sup> conférent.	Metton.
2 <sup>me</sup> »	Coutty.
3 <sup>me</sup> »	Gourjon.



*Petite tête au trait.*

1 <sup>er</sup> prix.	Delor.
2 <sup>me</sup> »	Duperret.
3 <sup>me</sup> »	Bailly.
Accessit.	Duparc.
»	Schérer.
Conférent.	Archinard.
»	Forestier.
»	Dufaux.
»	Menu.

---

## ÉCOLE D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENT.

*Architecture.**Élévation d'un petit palais, place Navonne.*Mention. Marcou *Christian-Auguste.**Élévation de l'église Santa-Maria in Dominica.*Prix. Grivel *Germain-Ph.-Franç.*  
Conférent. Hury *Jean-Étienne.**Ornement.**Dessin d'après le plâtre.*1<sup>re</sup> Catégorie.Prix. Mollard *Léopold.*  
Mention. Klein *Gaspard.*

2<sup>me</sup> Catégorie.

1 <sup>er</sup> prix.	Dahmen <i>Louis-Pierre.</i>
2 <sup>me</sup> »	Held <i>Charles.</i>
Conférent.	Hubert <i>Joseph.</i>

*Dessin dit grandes ombres.*

1 <sup>er</sup> prix.	Magnin <i>Jean-Henri-Auguste.</i>
2 <sup>me</sup> »	Duret <i>Nicolas.</i>
Accessit.	Duperrex <i>Louis.</i>
1 <sup>er</sup> conférent.	Barral <i>Louis.</i>
2 <sup>me</sup> »	Bertin <i>Louis.</i>

*Dessin dit petites ombres.*

1 <sup>er</sup> prix.	} égaux.	Bruguier <i>Jean.</i>
»		Heussi <i>Ferdinand.</i>
»		Saugy <i>Alfred.</i>
2 <sup>me</sup> prix.	} égaux.	Davin <i>Émile.</i>
Accessits		Guillon <i>Louis.</i>
		Journet <i>Louis-Ferdinand.</i>
1 <sup>er</sup> conférent.		Boissonnas <i>Pierre-Élie.</i>
2 <sup>me</sup> »		Pellarin <i>Étienne-Marc.</i>
3 <sup>me</sup> »		Pourpoint <i>Élie.</i>
4 <sup>me</sup> »		Aubin <i>John.</i>
5 <sup>me</sup> »		Riess <i>Jean-George.</i>

*Dessin au trait.*

Accessit.	Piattet <i>Sébastien.</i>
1 <sup>er</sup> conférent.	Opper <i>Jean-Henri.</i>
2 <sup>me</sup> »	Bonnet <i>Jean-Marc-Ph.</i>
3 <sup>me</sup> »	Fumat <i>Jules.</i>



**PRIX DE BONNES NOTES.****ÉCOLE DES DEMOISELLES.***Prix de bonnes notes et de progrès.*

M<sup>lles</sup> Muller *Pauline.*  
 Grand'homme *Augusta.*  
 Crot *Jenny.*  
 Chevalier *Jenny.*  
 Woller *Mathilde.*

**ÉCOLE DE LA FIGURE.**

MM. Scherer.  
 Tivolet.  
 Perrier *Fr<sup>s</sup>.*  
 Menn.  
 Jacob.  
 Métral.

**ÉCOLE D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENT.***Mention honorable.*

MM. Klein *Gaspard.*  
 Mollard *Léopold.*  
 Charbonnier *Charles-Eugène.*

Ces élèves ayant remporté, les années précédentes, des prix de bonnes notes et de progrès, ne peuvent y avoir part cette année.

\*\*\*\*

*Prix de bonnes notes et de progrès.*

- MM. Magnin *Jean-Henri-Auguste.*  
 Dahmen *Louis-Pierre.*  
 Hubert *Joseph.*  
 Guillon *Louis.*

*Prix de bonnes notes.*

- MM. Boissonnas *Alphonse.*  
 Delorme *Paul-Louis.*  
 Barral *Louis.*  
 Hury *Jean-Étienne.*

*Mentions honorables pour conduite et progrès.*

- MM. Aubin *John.*  
 Held *Charles.*  
 Bertin *Louis.*  
 Zimmermann *Alexandre-Tim.*  
 Journet *Louis.*  
 Chaulmontet *Joseph-Émile.*  
 Ammann *Henri.*  
 Durand *Félix.*  
 Ferrier *Jacques.*  
 Heussi *Ferdinand.*  
 Servet *Marc.*  
 Dutruy *Marc-Charles.*



### Musée Rath.

Le Musée a reçu deux nouveaux objets d'art pendant l'année 1859.

M. l'avocat Disdier a fait don au Musée d'un tableau de Van Schendel.

M. Menn, sculpteur, a fait don au Musée d'un groupe d'enfants dit *Les petits pêcheurs déçus*, qu'il avait exposé à l'Exposition cantonale des Beaux-Arts.

### Musée académique.

#### *Anatomie comparée.*

La collection a subi peu de modifications cette année. L'insuffisance du local et les mauvaises conditions dans lesquelles il est placé continuent à empêcher des travaux suivis. Nous citerons seulement :

ACHATS. — Divers objets envoyés par les écoles du Labrador et entr'autres des squelettes d'ours blanc, de renard noir, de renard bleu, etc., des têtes osseuses de phoques, de chiens des Esquimaux, de Harfang, etc.

Un squelette de galéopithèque (*voyez ci-dessous*).

#### *Zoologie et Paléontologie.*

La continuation de l'absence de M. Humbert, conservateur des collections, autorisé par l'Administration à faire un voyage scientifique à l'île de Ceylan, a encore en partie, arrêté les travaux de classement. Le zèle et l'activité de notre préparateur, M. Lunel, y ont suppléé autant

que possible, et grâce à cet excellent employé, aucune branche du service n'a souffert. Les nouvelles que nous avons reçues à diverses reprises de M. Humbert, nous font espérer que son voyage aura bien réussi, et que le Musée y trouvera une source d'acquisitions intéressantes.

Outre les travaux ordinaires d'entretien, on a travaillé à la collection des mollusques, et plusieurs planchettes nouvelles ont été placées dans les armoires.

M. Jules Verreaux à Paris, avec une grande complaisance, a bien voulu nous aider dans la détermination de ceux des oiseaux du Mexique pour lesquels les matériaux nous manquaient à Genève.

M. Henri de Saussure a continué ses travaux scientifiques sur la faune du Mexique, au moyen des types qu'il a lui-même donnés au Musée ou de ceux qui ont été achetés à M. Sumichrast. La livraison de son ouvrage qui contient les myriapodes va paraître; la partie qui concerne les mammifères est en voie d'exécution.

#### *Augmentation des Collections.*

##### Animaux vertébrés.

DONS. — M. *Deschamps*. Cinq colins de divers âges, morts chez lui, et appartenant à deux espèces.

*Le même*. Sept œufs de faisans et de colins.

M. Ed. *Verreaux*, à Paris. Un mammifère (*Haplotis*) et un oiseau de la Nouvelle-Hollande.

M. le pasteur *Gabrel*. Un coucou gris.

M. Louis *Rogel*. Quatre oiseaux de Californie.

M. Henri *de Saussure*. Trois chauves-souris de Bahia.

M. F.-J. *Pictet*, professeur. Neuf oiseaux d'Europe, un varan du désert et 150 pièces osseuses fossiles (mammifères et oiseaux) des terrains tertiaires de France.

**ACHATS.** — Trente mammifères du Mexique achetés de M. Sumichrast.

Quelques petits mammifères et oiseaux des écoles du Labrador, vingt œufs de la même provenance.

M. le professeur Pictet a donné, pendant l'hiver de l'année 1859, un cours public pour lequel il a demandé et obtenu l'usage des collections du Musée. Conformément au règlement, il a dû verser dans la Caisse de cet établissement le 10 % du produit brut de son cours. Cette somme augmentée d'un don fait par le même professeur, a servi à acheter plusieurs mammifères et oiseaux intéressants, et en particulier un squelette rare et précieux, celui du genre Galéopithèque.

#### Animaux invertébrés.

**DONS.** — M. le vicomte Gaston de Nicolaï. Quelques exemplaires de Trilobites et d'Orthoceratites d'une magnifique conservation, provenant des terrains siluriens inférieurs de l'Amérique du Nord.

M. Jacques Moricand. 55 espèces de coquille de Sicile et de Transylvanie.

M. Aug. Girod, membre du Conseil Administratif. Quelques coquilles de Zanzibar.

M. le docteur Ed. Claparède. Trois éponges d'Écosse et quelques rayonnés de Norwège.

M. Henri de Saussure. 27 espèces de crustacés obtenus par un échange de ses doubles du Mexique, une melania et divers petits objets.

M. le docteur Brot. Deux melania.

#### Cabinets de Physique.

Nous avons peu de choses à signaler dans l'administra-

tion du Cabinet de physique durant l'année qui vient de finir.

A l'occasion d'un cours sur les applications industrielles de la physique, le Conseil Administratif a cru devoir faciliter, par une allocation spéciale, l'acquisition de divers appareils télégraphiques.

La collection s'est aussi enrichie de l'appareil du Dr Natterer, construit par Bianchi à Paris, pour l'étude des transformations d'état que les gaz subissent sous l'influence d'une très-forte pression aidée d'un froid artificiel. Une partie du coût de cet instrument a été couverte au moyen des allocations ordinaires du Budget.

Deux spirales plates, de grande dimension, et deux bobines concentriques ont été fabriquées par le Conservateur pour servir aux expériences sur l'induction électrique.

M. Rossier a aussi construit le cône multiplicateur destiné à remplacer dans la boussole des sinus, le conducteur circulaire que traverse le courant à mesurer.

La pile de Bunsen, de cent éléments, achetée chez Deleuil, il y a onze ans, exige le renouvellement de ses zincs, détruits par un service aussi prolongé. Il serait nécessaire que l'Administration municipale pût y consacrer quelques fonds.

A l'occasion du cours public que M. Wartmann a été appelé à faire *sur les sens chez l'homme*, durant les mois de Novembre et de Décembre derniers, ce professeur a fait faire, par M. Graf, sept dessins coloriés, à une grande échelle, représentant les parties essentielles des organes qu'il avait à décrire. Le Département de l'Instruction Publique a approuvé la proposition que M. Wartmann lui a soumise d'en faire le dépôt au Cabinet, et il en a acquitté les frais.

M. le professeur A. De la Rive ayant donné au public 26 séances sur la physique terrestre et la météorologie,



le Cabinet qu'il a précédemment enrichi d'appareils nombreux a été mis à sa disposition.

M. Louis Rossier étant sur le point de cesser ses fonctions de conservateur, les Cabinets de physique et de mécanique seront prochainement soumis à une révision complète.

*Collection de minéralogie.*

Aucun changement n'a été apporté dans cette collection pendant l'année 1859.

*Laboratoire de chimie.*

Les travaux du laboratoire ont eu principalement pour but, cette année comme les précédentes, la préparation soit du cours de chimie de l'Académie, soit des cours que M. Michaud préparateur a été autorisé par le département de l'Instruction Publique, à donner dans ce local.

L'allocation municipale a été en partie employée à payer les dépenses courantes, en partie à l'achat d'une provision de zircons qui ont servi à la préparation d'une série nombreuse et intéressante de produits rares qui manquaient à la collection des produits chimiques

**Jardin botanique.**

La sécheresse extraordinaire de l'été dernier, jointe à un nombre considérable de larves de hannetons, a fait périr un grand nombre de plantes vivaces, car le sol maigre et léger du Jardin botanique ne supporte pas facile-

ment une sécheresse prolongée, et les plantes y durent moins longtemps qu'ailleurs, ce qui fait que les plates-bandes présentent en ce moment un aspect dégarni; les semis très-abondants de ce printemps combleront les nombreux vides qui s'y trouvent. Le rude hiver que nous venons de traverser a aussi occasionné bien des pertes comme partout dans nos environs, surtout parmi les arbustes verts dont un grand nombre ont gelé par les froids de Décembre jusqu'au niveau de la neige, qui couvrait le sol à cette époque, tels que les Lauriers-cerises, Aucuba, Photinia, Alaternes, Buis de Mahon, etc., plusieurs repousseront du pied, mais un certain nombre sont entièrement perdus surtout entre les conifères, parmi lesquels plusieurs espèces encore jeunes, venues, il y a quelques années, des pépinières de Chambéry, de même que des espèces qui paraissaient tout à fait rustiques chez nous, comme le Cedrus deodara de l'Inde, et un beau Cyprés commun<sup>1</sup> remarquable par sa grandeur; plusieurs des arbres à feuilles caduques ont été perdus: un beau Jujubier qui fleurissait et fructifiait depuis plusieurs années. Un pied remarquable du Lagerströmia indica, adossé à la serre chaude et datant presque de la fondation du Jardin, est probablement entièrement gelé. Un grand nombre de rosiers surtout parmi ceux qui étaient greffés, ont péri, d'autres repousseront du pied.

La chaleur inusitée de l'été dernier a été favorable à la récolte des graines, qui ont été abondantes, comme on en peut juger par le dernier catalogue d'échange. Plusieurs plantes ont montré leurs fleurs ce qui se voyait rarement, ou pour la première fois chez nous; le Nelumbium speciosum, belle nymphéacée de l'Inde, le Yucca gloriosa,

<sup>1</sup> Grâce à la chaleur vivifiante que nous avons éprouvée depuis que ces lignes sont écrites, le Cyprés et le Jujubier ont repoussé vigoureusement, et il est probable qu'ils se remettront entièrement.

out fleuri en plein air, et dans la serre chaude, le *Monstera Lenneana*, belle et curieuse aroïdée grimpante de l'Amérique méridionale, et le Bananier qui n'avait pas fleuri depuis un grand nombre d'années, a donné des fleurs et quelques fruits qui ont assez bien mûri.

Les collections se sont accrues par des dons et des échanges, de bien des plantes intéressantes. M. Edmond Boissier, avec sa libéralité bien connue, a fait don de plusieurs belles plantes de serre, entre lesquelles, quelques Archidées; outre les graines de son jardin de Valeyre, il vient de donner au Jardin une précieuse collection de plus de 200 espèces de graines de plantes recueillies en Arménie et d'un haut intérêt scientifique; il a donné aussi une bonne quantité de graines de son *Abies Pinsapo*, belle espèce de sapin d'Espagne fort recherché pour les bosquets, et dont le Jardin possède déjà deux beaux individus.

MM. les frères Pâris ont donné en échange d'autres plantes, une précieuse collection d'arbustes de serre froide, de plus de cent espèces que le Jardin ne possédait pas encore. M. J.-L. Micheli des Crêts, à Jussy, nous a aussi donné plusieurs plantes intéressantes.

La culture de plantes de serre a reçu une grande amélioration par les soins intelligents du second jardinier, Edmond Goëze, et il a renouvelé par le bouturage, plusieurs espèces dont il n'existait plus que de vieux pieds, et qui menaçaient de disparaître.

Les collections de plantes alpines et bulbeuses sont en bon état, surtout ces dernières qui se sont beaucoup multipliées, et se sont enrichies d'une nouvelle collection de bulbes de Grèce, que M. Boissier a donné l'automne dernier.

Il a été délivré une cinquantaine de bons à diverses personnes pour obtenir des échantillons pour l'étude, le dessin des fleurs, ou des boutures et éclats de plantes.

**Bibliothèque publique.***Dons et acquisitions.*

Dans le courant de l'année 1859, la Bibliothèque s'est augmentée de 2,085 volumes et de 596 brochures à répartir, quant à la provenance, ainsi qu'il suit :

1,582	volumes,	566	brochures,	dons divers.
55	»	155	»	transmis par la Chan- cellerie.
375	»	77	»	remis suivant les con- ventions par la Société de Physique.
375	»	»	»	acquis sur les fonds alloués par le budget de la Ville.

Ces chiffres représentent en bloc l'accroissement matériel de la Bibliothèque. Si l'on en retranche les volumes duplicata, ainsi que les livres uniquement destinés à remplacer des exemplaires devenus hors de service par l'usage, le chiffre ainsi réduit des volumes et des brochures se répartit entre un certain nombre d'ouvrages différents qui ont été classés ci-après sous quelques grandes divisions. Le tableau qui en résulte indique ainsi assez bien le développement progressif de la Bibliothèque au point de vue intellectuel.

	Ouvrages.	Ouvr. nouveaux.	Ouvrages périodiques ou en cours de publication dont la Bibliothèque possède déjà une partie.
<b>Théologie.....</b>	55	42	15
<b>Sciences morales &amp; politiques.....</b>	518 <sup>1</sup>	515	3
<b>Sciences et Arts ...</b>	561 <sup>2</sup>	275	86
<b>Littérature.....</b>	70	66	4
<b>Sciences historiques</b>			
<b>Géographie, Voyages.</b>	107	89	18
<b>Mélanges divers ...</b>	114	85	35
Total, 1,225 ouvr. dont 1,066 nouv. 159 continués.			

Nous allons énumérer rapidement les dons que la Bibliothèque a reçus en 1859, ainsi que les noms des donateurs.

En première ligne, pour l'importance, on doit citer les 1,420 volumes qui formaient la bibliothèque de Droit de feu M. le professeur Odier. Cet excellent citoyen et jurisconsulte éminent dont la perte si généralement ressentie à Genève, a laissé en particulier un vide dans la Commission de la Bibliothèque dont il faisait partie, avait témoigné à plusieurs reprises, l'intention que ses livres de Droit fussent donnés, après sa mort, à la Bibliothèque publique. La famille de M. Odier a mis le plus généreux empressement à exécuter les libérales volontés du défunt. C'est ainsi que l'Etablissement s'est enrichi d'une collection considérable d'ouvrages spéciaux, formée par les soins d'un homme des plus compétents, unissant à la science

<sup>1</sup> Dans ce chiffre figure tout entier le don de feu M. le professeur Odier.

<sup>2</sup> Dans ce chiffre est comprise la très-grande majorité des ouvrages remis par la Société de Physique.

le goût des livres, et des connaissances bibliographiques étendues sur la matière qui faisait l'objet de ses études favorites. Il est bon de rappeler ici que la Bibliothèque reçut, il y a quelques années, un don analogue provenant des héritiers de M. le professeur Bellot; en sorte que l'on peut affirmer qu'elle offre maintenant, à un degré très-satisfaisant, toutes les ressources nécessaires pour l'étude de la Jurisprudence, notamment en ce qui concerne le Droit civil.

Un excellent portrait photographié de M. Odier a été aussi donné par Madame sa veuve, et placé dans les salles de la Bibliothèque.

Feu M. le professeur Choisy a légué à la Bibliothèque 20 volumes et 525 brochures, tous ouvrages de botanique.

Le Gouvernement français, par les soins du Ministère de l'Instruction publique et des Cultes, a donné un certain nombre de numéros de la Revue des sociétés savantes, ainsi que 50 volumes et quelques brochures. Par le fait de ce don, la Bibliothèque possède maintenant tout ce qui a paru jusqu'à ce jour des *Documents inédits sur l'Histoire de France*. Cette précieuse collection, déjà fort considérable, se publie sous les auspices du Gouvernement français, et il faut remarquer que, ce qui fait le fond principal de ce dernier envoi, c'est la partie plus particulièrement archéologique, comprenant des ouvrages remarquables par une magnifique exécution typographique et de fort beaux dessins. Jusqu'ici la Bibliothèque n'avait pu les obtenir, et l'intervention de M. le général Dufour, membre de la Commission, a puissamment contribué à l'heureux résultat qui vient d'être signalé.

Une autre collection précieuse a été également complétée. Sir R. Impey Murchison, placé à la tête de l'Institution Geological Survey nous a envoyé tout ce que

nous ne possédions pas encore des feuilles jusqu'ici publiées de la magnifique carte géologique de l'Angleterre (cette carte est en même temps la carte topographique de l'Angleterre dressée par l'Etat-Major). C'est à l'initiative et à l'active entremise de M. le professeur Alphonse Favre que la Bibliothèque est redevable du succès de la demande adressée à sir R. Murchison, MM. Morris, Prévoist ont bien voulu se charger de l'expédition et des frais de port des cartes qui sont parvenues en parfait état.

La Smithsonian Institution a envoyé cette année 12 vol. (voyages, géographie, statistique, etc.) — M<sup>me</sup> de Gasparin a donné 15 vol. (ses ouvrages). — M. Gaud, 57 vol. — M. l'abbé Guettée, 12 vol. (son Histoire de l'Eglise de France). — M. A. Finlay, 5 vol. (son History of the Greece). — La Société des Publications religieuses (5 vol. 1 brochure). — M. Le Fort, père, 7 vol. — M. Bungener, 5 vol. — M. Bartholony, 5 vol. (Monuments de Venise). — M. Boucher de Perthes, 10 vol., 1 broch. — M. Henry, 4 vol. — M. Le Royer, Bérenger, 5 vol. — M. Viridet, Chancelier, 5 vol. dont 2 manuscrits. — M. Guillermet, secrétaire du Conseil Administratif, 4 vol. — M. Chastel, 2 vol. et 1 broch. (œuvres du donateur). — Le Conseil Administratif, 5 vol. — M. Durand de Lancy, 5 vol. — M. Binder, 2 vol. — M. Tannay, 2 vol. (sa traduction de Térance). M. Sauerlander, 1 manuscrit. — M. de Chabrier, 1 vol. — M. Turrettini, 1 vol. — M. Gilles, 1 vol. (son voyage au Caucase). — M. Bétant, 1 vol. — M. Picot, 1 vol. — M. Adolphe Pictet, 1 vol. (son ouvrage sur les origines Indo-Européennes). — M. Duprat, 1 vol. — M. L. Durand, 1 vol. (son ouvrage de l'Infaillibilité papale). — M. Vernes, 1 vol. (son ouvrage sur Naples). — M. Ramus, 1 vol. (ses poésies). — M. Clavel, 1 vol. (son ouvrage). — M. J.-B. Duval, 1 vol. (son ouvrage). — M. Vigier de Steinbruck, 1 vol. — La Direction de la Bibliothèque

universelle, 1 carte. — L'Académie de Genève, 1 vol. 56 broch. — M. Alphonse De Candolle, 11 broch. — M. de Birague, 4 broch. — La Bibliothèque de Lausanne, 1 broch. — M. le Dr Gosse, 1 broch. — M. Reymond, 1 broch. — M. Paraud, 1 broch. — M. Galeotti, 1 broch.

*Bibliothèque consultative et Salle de lecture.*

Le service de la salle de lecture a eu lieu comme précédemment, c'est-à-dire que la salle de lecture a été ouverte tous les jours, le dimanche excepté, de 11 heures à 4 heures.

En 264 jours d'ouverture, il a été constaté 2,287 consultations dont 475 du fait d'étudiants de l'Académie. Les 2,287 consultations représentent les travaux de 422 personnes différentes.

401 visitants, la plupart étrangers en passage se sont présentés à la Bibliothèque.

La Bibliothèque a été disposée plus spécialement pour être visitée exceptionnellement par la généralité du Public, à trois reprises différentes, pendant l'année 1859. Ces trois occasions ont été la fête de l'Académie, la réunion de la Société d'Histoire de la Suisse Romande, et enfin, au mois d'Octobre, l'exposition agricole du Bassin du Léman. Dans cette dernière circonstance, pendant les trois jours d'exhibition annoncés dans les journaux, une foule considérable s'est pressée dans les salles de la Bibliothèque.

*Bibliothèque circulante.*

Les jours et heures de distribution (tous les jours, le dimanche excepté, de midi  $\frac{1}{2}$  à 2 heures), sont restés



les mêmes pendant l'année 1859. Le nombre des volumes confiés à domicile, a été de 17,175. Le nombre des emprunteurs a été d'environ 1,100. Le chiffre moyen des livres qui se trouvent quotidiennement entre les mains des clients de la Bibliothèque, a varié entre les limites de 870 à 940.

Tous les chiffres qui précèdent, sont plus élevés que ceux qui y correspondent dans les années précédentes et attestent une circulation plus active. Ainsi, pour prendre, comme terme de comparaison, le chiffre des volumes prêtés, il a été cette année de 17,175; en 1858, de 16,898; en 1857, de 15,475; en 1849, il a été de 15,570, c'est-à-dire inférieur de 4,000 à peu près à celui de l'année 1859.

255 autorisations nouvelles pour emprunter des livres, délivrées au Bureau du Conseil Administratif pendant l'année 1859, ont été présentées et enregistrées à la Bibliothèque.

Dans le cours de la dite année, 78 ouvrages nouveaux, soit 106 volumes, sont venus augmenter le fonds des ouvrages plus spécialement destinés à la Bibliothèque circulante.

Un assez grand nombre d'ouvrages étaient devenus hors de service par l'usure; le besoin se faisait sentir d'y aviser. Une somme de 500 fr. a été affectée à cet usage, et l'emploi de cette somme a permis de renouveler un bon nombre des volumes avariés.

Les services ordinaires ont été exécutés avec toute la régularité désirable, et d'une manière aussi satisfaisante que le permettent les exigences croissantes que l'Établissement est appelé à satisfaire à l'aide d'un personnel aussi peu nombreux que celui qu'il emploie.

L'installation, dans une des salles, d'un vaste meuble

à tiroirs, construit et distribué en vue de sa destination toute spéciale, a permis de disposer d'une manière plus pratique, plus régulière et plus sûre, les cartes et les plans que possède la Bibliothèque, et parmi lesquels se trouvent des collections d'un grand intérêt et d'un grand prix. Il résulte de cet arrangement une amélioration notable au point de vue de l'ordre, de la conservation et de l'usage des pièces qui appartiennent à cette branche.

Les tableaux que possède la Bibliothèque ont donné lieu à un travail important exécuté dans le courant de l'été dernier. Il était urgent pour rendre à ces peintures toute leur valeur, et pour les préserver, autant que possible, de détériorations futures, de les nettoyer, de les revernir, et même de restaurer quelques-unes d'entre elles plus ou moins gravement endommagées. M. Hornung qui, déjà à plusieurs reprises, avait offert dans ce but ses services gratuits, s'est chargé de diriger et d'exécuter lui-même en grande partie cette opération longue et délicate. Elle ne pouvait être confiée à des mains plus habiles et plus intelligentes, et en même temps à un citoyen plus soucieux de la conservation de nos anciens monuments nationaux. Aussi, le résultat a été de tout point satisfaisant. On a profité de la circonstance, en remplaçant les tableaux, pour les disposer dans un ordre, autant que possible, approprié au caractère plus particulièrement historique de cette collection. Le portrait de Luther que possédait la Bibliothèque, n'ayant aucune valeur ni comme œuvre d'art ni comme ressemblance, le Conseil Administratif a décidé de le remplacer, et, à cet effet, il s'est procuré une copie très-heureusement peinte par M. Frégevize, d'après une bonne gravure du portrait de Luther par Lucas Cranach.

En somme, grâce aux soins dont elle a été l'objet, on a vu reparaître, dans tout son lustre, cette galerie si

intéressante à tant de titres et si bien en harmonie, comme ornement, avec le vénérable établissement qu'elle décore. Le Conseil Administratif a tout lieu d'espérer que cette restauration rappellera à l'esprit des citoyens tout l'intérêt qui s'attache à ces peintures, et engagera les familles, à qui un tel appel peut s'adresser, à combler quelques-unes des trop nombreuses lacunes qu'on regrette de rencontrer encore parmi les portraits des citoyens genevois qui ont servi ou illustré leur patrie.

L'augmentation progressive de la Bibliothèque faisait sentir depuis un certain temps les inconvénients de manque de place. Il devenait indispensable d'y remédier, pour éviter un encombrement imminent. L'Administration a pris en conséquence des mesures pour agrandir le local. Elle a destiné à cet usage, une partie des salles de l'étage supérieur, et elle fera incessamment exécuter les travaux nécessaires, tant pour approprier l'emplacement à sa nouvelle destination, que pour établir avec la salle de lecture une communication aussi pratique que possible pour le service.

Une rubrique du budget de la Bibliothèque portant le titre de *Travaux préparatoires du Catalogue*, et le sujet étant généralement peu connu, quelques éclaircissements ne seront pas inutiles dans ce rapport.

Il est à peine nécessaire de rappeler ici qu'il existe à la Bibliothèque un Catalogue tenu à jour de tous les livres qu'elle possède. C'est sur ce Catalogue, avec les annotations et annexes qui s'y rattachent, que reposent l'ordre général et le service intérieur de l'Établissement. Sur ce point d'une importance capitale, le Catalogue, tel qu'il est, atteint suffisamment son but; et s'il y a dans la pratique quelques complications regrettables, les causes en sont étrangères au Catalogue même, et de telle nature, qu'elles ne pourraient disparaître que par le

fait d'un remaniement fondamental du matériel , et même de modifications importantes dans le local de la Bibliothèque.

Le Catalogue d'une bibliothèque a un autre genre d'utilité plus directement apprécié du public. Un Catalogue bien fait est l'inventaire méthodique des ressources scientifiques et littéraires que présente une Bibliothèque : en sorte qu'en en facilitant l'usage par la publication , on rend service aux gens studieux.

Le seul Catalogue imprimé de notre Bibliothèque fut publié en 1854 par les soins de M. L<sup>s</sup> Vaucher, bibliothécaire honoraire. On pourra toujours, en relisant la préface placée en tête de cet ouvrage, s'éclairer sur les difficultés de toute espèce qu'on rencontre en pareille matière, et on pourra aussi prendre une idée des secours extraordinaires en collaborateurs capables sur lesquels il faut pouvoir compter, pour aborder une pareille tâche avec quelque chance de succès. La Bibliothèque comptait alors environ 55,000 volumes; le Catalogue plus de 18,000 titres d'ouvrages, en 950 pages in-8°.

Un exemplaire de ce Catalogue a été pourvu de pages supplémentaires intercalées dans le texte. C'est sur ces pages supplémentaires qu'ont été classés et inscrits tous les ouvrages qui depuis 1854 sont entrés dans la Bibliothèque. Cet exemplaire, ainsi tenu à jour, sert à l'usage de l'Etablissement, et il est mis sur place entre les mains de quiconque désire le consulter.

Toutefois, l'inscription au Catalogue des nouveaux ouvrages n'a pas eu lieu pendant 25 ans, sans qu'il ne se soit formé à la longue un reliquat de livres et de brochures non catalogués. La cause la plus naturelle de ces omissions a été sans doute l'insuffisance des moyens dont disposait la Direction de la Bibliothèque pour faire face à la fois aux exigences croissantes des services publics et

à la tenue de ce Catalogue, opération dans laquelle se retrouvent les mêmes causes de complication et de longueur, jusqu'à nouvel ordre inévitables, auxquelles il a déjà été fait allusion. De là la nécessité de différer parfois les parties de ce travail, jugées les moins urgentes, et l'accumulation graduelle de cet arriéré.

En dehors de cet arriéré, dont il ne faudrait pas d'ailleurs s'exagérer l'importance, au point de vue surtout de la valeur réelle des ouvrages qui le composent; il a été inscrit au Catalogue depuis 1854, de 12 à 13,000 articles nouveaux, et le nombre total des volumes que possède la Bibliothèque a presque doublé.

Il semblerait en conséquence que le moment est venu de songer à fournir au public un Catalogue imprimé représentant l'état actuel de la Bibliothèque. Quand la décision en sera prise, il sera temps d'examiner s'il convient d'y procéder par la publication d'un supplément au Catalogue existant, ou s'il ne convient pas mieux, pour plusieurs motifs et surtout vu l'abondance des matières, d'en faire une nouvelle édition augmentée et complètement refondue.

Un Catalogue tel que celui que possède la Bibliothèque, tenu à jour, fournit par le travail même qu'il nécessite, tous les éléments nécessaires à la publication de l'édition nouvelle. S'il n'existait pas d'arriéré, on pourrait donc, quand on le jugerait convenable, procéder immédiatement aux opérations d'exécution, vérification générale, classement définitif et impression.

C'est au travail nécessaire pour faire disparaître ce reliquat qu'a été en totalité affectée, l'année dernière, la somme portée au Budget, sous la rubrique de Travaux préparatoires du Catalogue. Cette mesure a permis, outre le courant assez considérable tenu régulièrement à jour, de diminuer d'une manière notable le reliquat en ques-

tion. L'Administration continuera d'agir de la sorte, et donnera même, s'il le faut, plus d'extension aux mesures commencées, afin d'arriver sans trop de retard, à la complète liquidation de l'arriéré.

Toutefois, il faut observer qu'il y a des limites dans l'activité qu'on peut imprimer à cette opération. Ce travail, dont tout le mérite, toute la valeur consiste dans l'ordre et l'exactitude, exige par sa nature spéciale, des soins presque minutieux et toute l'unité possible dans la direction; et l'on comprend ainsi qu'il ne convient d'y procéder qu'à l'aide de personnes exercées et déjà suffisamment au fait de la Bibliothèque.

On voit, par ce qui précède, que l'année 1859 présente le résumé le plus satisfaisant. Améliorations matérielles, services de plus en plus étendus, rendus au Public, acquisitions et dons importants, tels sont les résultats qui ont été constatés dans ce rapport. On ne peut donc que faire des vœux pour que la Bibliothèque continue à marcher dans la même voie d'utilité, de prospérité et de progrès.





